



COMITE ETHIQUE

L'**éthique** concerne l'ensemble des valeurs et des règles à suivre dans une société.

Les 3 grandes valeurs de l'Adapei sont :

- **La solidarité :**
défendre l'entraide et le partage pour mieux vivre ensemble.
- **Le respect :**
accepter les différences de chacun et prêter une écoute attentive
- **L'humanisme :**
Veiller au respect de la dignité et de l'autonomie de chaque individu,
Veiller au respect du droit à la liberté de penser et d'agir

Le comité éthique est un groupe de personnes composé :

- de personnes accompagnées
- de membres de la famille
- de professionnels comme des directeurs, médecins, éducateurs
- d'**experts** selon le sujet abordé

Un **expert** est une personne spécialisée dans un domaine particulier.

Par exemple un juriste est spécialiste de la loi.

Le comité éthique donne des connaissances

à l'ensemble des professionnels, des directeurs et des dirigeants.

Le comité éthique donne son avis en réponse aux questions.

C'est un **avis consultatif**, il donne une explication sans prendre la décision finale.

Ces personnes discutent et échangent pour

chercher une solution adaptée à chaque situation.

Si plusieurs personnes ont la même question,

un avis commun est donné.

Le comité éthique a été créé en 2021

pour les personnes accompagnées.

Il se réunit 1 fois par mois.

Le comité éthique cherche tous les moyens nécessaires pour donner les meilleures informations à ses membres.

Les avis donnés par le comité éthique sont écrits et peuvent être consultés.

Il fait partie des **référénts éthiques** de l'Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle-Aquitaine.



Espace de Réflexion Éthique
de Nouvelle-Aquitaine

Comment faire appel au Comité éthique ?

@ Par mail : comite.ethique@adapei33.com



Par formulaire sur le site internet : adapei33.com



Par courrier à : Adapei de la Gironde – Comité éthique
Bureaux du lac 2 – Bât.R 39 rue Robert Caumont,
33049 Bordeaux Cedex



Par téléphone : 05 56 11 11 11